

ARCHERY

ÉVÉNEMENTS

Hommes (3)	Femmes (3)
Recourbé individuel L'équipe Recourbé Arc à poulies individuel	Recourbé individuel L'équipe Recourbé Arc à poulies individuel
Mixte (2)	
Équipes mixtes arc recourbé Équipes mixtes arc à poulies	

QUOTA

	Qualification	CNO d'accueil	Carte sauvage	Total
Les hommes	30	2	2	34
Les femmes	30	2	2	34
Total	60	4	4	68

QUOTA MAXIMUM PAR NOC

	Recurve	Composé	Total
Les hommes	2	1	3
Les femmes	2	1	3
Total	4	2	6

Nombre de participants par pays :

Le nombre maximum de participants par pays est de six. Quatre en arc recourbé (2 hommes et 2 femmes) et deux en arc à poulies (1 homme et 1 femme).

Quotas pour le Paraguay en tant que pays d'accueil :

En raison de son statut de pays hôte, le Paraguay recevra automatiquement les quotas suivants :

- Arcs recourbés : 1 quota individuel par sexe, soit 2 quotas au total.
- Arc à poulies : 1 quota individuel par sexe, soit 2 quotas au total.

Pour participer aux épreuves masculines et féminines par équipe à l'arc recourbé des Jeux d'Asunción 2025, le Paraguay doit obtenir les places par équipe dans l'une des deux compétitions de qualification, comme n'importe quel autre CNO.



Éligibilité des athlètes

Les athlètes doivent avoir signé et soumis le formulaire de condition d'éligibilité des athlètes. Tous les athlètes doivent appartenir à la catégorie des moins de 21 ans (athlètes nés entre 2005 et après).

Système de qualification

Les qualifications pour les IJe Jeux panaméricains juniors d'Asuncion 2025 se dérouleront en deux compétitions :

ÉPREUVES DE QUALIFICATION		
Date	Concours	Athlètes qualifiés
Les 6-13 juin 2024	Championnat panaméricain des jeunes San Salvador	15 hommes - 10RM + 5CM 15 femmes - 10RW + 5CW
18-23 mars 2025	Buenos Aires, ARG	15 hommes - 10RM + 5CM 15 femmes - 10RW + 5CW
	Pays d'accueil	4 athlètes - 2 hommes + 2 femmes
	cartes sauvage	4 athlètes - 2 hommes + 2 femmes

Les participants par catégorie aux Jeux panaméricains juniors seront les suivants :

- Femmes arc recourbé : 22 (5 équipes de 2 archers et 12 archers individuels)
- Hommes arc recourbé : 22 (5 équipes de 2 archers et 12 archers individuels)
- Femmes à l'arc à poulies : 12 archères individuelles de 12 pays différents.
- Hommes à l'arc à poulies : 12 archers individuels de 12 pays différents.
- Équipes mixtes en arc recourbé : Autant d'équipes que de pays ayant qualifié au moins un homme et une femme.
- Équipe mixte à l'arc à poulies : Autant d'équipes que de pays ayant qualifié au moins un homme et une femme. Le système de qualification garantira un minimum de 5 équipes mixtes.

Les places suivantes seront attribuées au championnat panaméricain des jeunes à San Salvador :

Pour les épreuves à l'arc recourbé

- Deux (2) places par sexe pour chacun des trois (3) premiers pays dans l'épreuve par équipe.
- Le Paraguay peut participer à l'épreuve de qualification par équipes et s'il est classé parmi les trois (3) premiers, il obtiendra une place pour l'épreuve par équipes des Jeux.
- L'épreuve par équipe se déroulera séparément de l'épreuve par équipe du championnat panaméricain de la jeunesse. L'épreuve de qualification par équipe se déroulera avec deux archers de chaque pays dans chaque équipe. Ces archers doivent être nés en 2005 ou après. Les archers nés en 2004 peuvent participer au Championnat panaméricain de 2024 mais ne pourront pas obtenir de place pour les Jeux de 2025.



- Les quatre (4) meilleures positions individuelles par sexe (une seule par pays) pour les archers dont les pays n'ont pas obtenu de quota d'équipe.
- Si les 4 quotas individuels ne sont pas remplis lors de l'épreuve de qualification, les quotas non attribués seront alloués lors de la deuxième épreuve de qualification.
- Cette attribution de quotas individuels se fera dans le cadre d'une série de matches indépendante du championnat panaméricain, à laquelle seuls les athlètes nés en 2005 ou après, originaires de pays n'ayant pas obtenu de quotas par équipe, pourront participer.

Pour les les épreuves de tir à l'arc à poulies

- Un quota par sexe pour les trois (3) meilleures équipes mixtes (3 quotas par sexe au total). L'épreuve par équipes mixtes de la première épreuve de qualification se déroulera séparément de l'épreuve par équipes mixtes du championnat panaméricain de la jeunesse, afin de garantir le respect de l'âge requis pour 2025.
- Cette épreuve de qualification par équipe mixte ne comprendra que les archers nés en 2005 ou après.
- Les archers nés en 2004 pourront participer à l'épreuve panaméricaine par équipes mixtes de 2024, mais ne pourront pas obtenir de quotas pour les Jeux de 2025.
- Les deux (2) meilleures positions individuelles par sexe (une seule par pays) pour les archers dont les pays n'ont pas obtenu de quota d'équipe mixte (2 quotas au total).
- Si les deux quotas individuels ne sont pas remplis lors de l'épreuve de qualification, les quotas non attribués seront alloués lors de la deuxième épreuve de qualification.
- Cette attribution de quotas individuels se ferait dans le cadre d'une série de matches indépendante du championnat panaméricain, à laquelle ne pourraient participer que les athlètes nés en 2005 ou après, originaires de pays n'ayant pas obtenu de quotas pour les équipes mixtes.

Les quotas suivants seront attribués lors de la deuxième épreuve de qualification (2025):

Pour les épreuves à l'arc recourbé

- Deux quotas par sexe pour chacun des deux (2) premiers pays dans l'épreuve par équipes de l'épreuve de qualification.
 - Le Paraguay peut participer à l'épreuve par équipes de l'épreuve de qualification et s'il se classe dans les deux premières places, il obtiendra un quota d'équipe pour les Jeux.
 - Cette épreuve de qualification par équipe se déroulera avec deux archers de chaque pays dans chaque équipe. Ces archers doivent être nés en 2005 ou après.
 - Si un pays qui obtient un quota par équipe lors de la deuxième épreuve de qualification a déjà obtenu un quota individuel lors de la première épreuve de qualification ou en tant que pays hôte, le quota individuel sera vacant et sera attribué lors de la deuxième épreuve de qualification individuelle.
 - Les six (6) meilleures positions individuelles par sexe (une seule par pays) pour les archers dont les pays n'ont pas obtenu de quota par équipe dans l'une des deux épreuves de qualification, ni de quota individuel dans la première épreuve de qualification.
- événement de qualification



- Si le nombre total de quotas individuels pour un sexe n'est pas atteint dans les deux épreuves de qualification, les quotas non attribués seront alloués par World Archery Americas.
- L'attribution des quotas individuels pour le deuxième événement de qualification se fera dans le cadre d'une série de matches auxquels seuls les athlètes nés en 2005 ou après et originaires de pays qui n'ont pas obtenu de quotas individuels ou d'équipe jusqu'à présent pourront participer.

Pour les épreuves à l'arc à poulies

- Un quota par sexe pour les deux (2) premières équipes mixtes (2 quotas par sexe au total). Si un pays qui obtient un quota pour une équipe mixte lors de la deuxième épreuve de qualification a déjà obtenu un quota individuel lors de la première épreuve de qualification, le quota individuel sera vacant et attribué dans l'épreuve individuelle de la deuxième épreuve de qualification.
- Les trois (3) meilleures positions individuelles par sexe (une seule par pays) obtenues par les archers des pays qui n'ont pas encore obtenu de quota mixte par équipe ou individuel (3 quotas au total).
- Si le nombre total de quotas individuels pour un sexe n'est pas atteint dans les deux épreuves de qualification, les quotas non attribués seront alloués par World Archery Americas.
- L'attribution des quotas individuels pour le deuxième événement de qualification se fera dans le cadre d'une série de matches individuels auxquels seuls les athlètes originaires de pays qui n'ont pas encore obtenu de quotas individuels ou d'équipes mixtes pourront participer.

Cartes sauvages

World Archery Americas attribuera une place sur invitation dans chacune des quatre catégories individuelles. Le Conseil de World Archery Americas attribuera les places en se basant sur les critères de sélection suivants : avoir le plus grand nombre de pays possible aux Jeux, soutenir la participation d'un plus grand nombre d'équipes mixtes en arc recourbé et en arc à poulies, et inclure les athlètes qui ont obtenu de bons résultats lors des épreuves de qualification.

Confirmation des quotas

World Archery Americas confirmera à Panam Sports et aux CNO les places que chaque CNO a qualifiées au plus tard le 25 marsth, 2025.

Les CNO confirmeront à Panam Sports et à World Archery Americas les lieux qu'ils utiliseront au plus tard le 28 marsth, 2025.

Réattribution des places inutilisées

Si nécessaire, World Archery Americas réattribuera les quotas non utilisés au CNO suivant le mieux placé qui ne s'est pas encore qualifié, au plus tard le 31 marsst, 2025.

Les CNO qui reçoivent des quotas réattribués doivent confirmer leur participation au plus tard le avril 2nd, 2025.



Qualification pour les Jeux panaméricains de Lima 2027

En tir à l'arc, tous les médaillés d'or des épreuves individuelles obtiendront une qualification directe pour les Jeux panaméricains de Lima 2027. Un total de 2 places pour chaque sexe (4 au total) sera attribué dans ces compétitions.

Les places obtenues sont pour les athlètes et non pour le pays. Si l'athlète qui a obtenu le quota ne peut pas participer aux Jeux panaméricains de Lima 2027, le quota sera perdu et ne pourra pas être transféré au pays ou à un autre athlète placé à une autre place aux IJe Jeux panaméricains juniors d'Asuncion 2025.

CALENDRIER

Date	Événement clé
6 mai th - 13 th , 2024	Championnat panaméricain des jeunes, San Salvador
18 mars th - 23 rd , 2025	Deuxième épreuve de qualification, Buenos Aires, ARG
25 mars th , 2025	World Archery Americas confirmera à Panam Sports et aux CNO les places que chaque CNO a qualifiées.
28 mars th , 2025	Les CNO confirmeront à Panam Sports et à World Archery Americas les quotas qu'ils utiliseront.
31 mars st , 2025	Réattribution des places inutilisées
2 avril nd , 2025	Les CNO qui ont reçu des quotas réattribués doivent confirmer leur participation.
5 avril th , 2025	Date limite d'inscription par numéro
14 juin th , 2025	Date limite d'inscription par nom

